



MAIRIE DE
05380

CHÂTEAUROUX-LES-ALPES

☎ 04.92.43.22.04 - 📠 04.92.43.55.95
e-mail : mairie.05380@wanadoo.fr

EXTRAIT DU REGISTRE DES ARRETES DU MAIRE COMMUNE DE CHATEAUROUX-les-ALPES

ARRETE N° 2025 - 24

Objet : Réglementation de la voirie
Ent. Charles Queyras TP
«Depuis l'intersection de Ste Croix jusqu'à La Pisse»

Le Maire de la Commune de Châteauroux-les-Alpes,
Vu le Code général des Collectivités territoriales et ses articles L2212-2 et L2213-1,
Vu le code de la route,

Vu la demande présentée par l'entreprise Charles Queyras TP en date du 07/03/2025 en vue des travaux de la conduite forcée,
Considérant qu'il y a lieu de déroger à l'arrêté municipal n° 2020-186 en date du 23/11/2020 réglementant la circulation,
Considérant qu'il y a lieu de réglementer la circulation **depuis l'intersection de Ste Croix jusqu'à La Pisse** pendant la durée des travaux afin d'assurer la sécurité de tous,

Vu l'intérêt général,

ARRETE

Article 1 : Entre le 13 mars et le 27 juin 2025, depuis l'intersection de Ste Croix jusqu'à La Pisse, l'entreprise Charles Queyras TP est autorisée à la création de la conduite forcée.

Article 2 : Durant les travaux, la circulation automobile mais aussi piétonne, sera totalement coupée, et ce, même les w-ends.

Article 3 : Les travaux seront exécutés par une main d'œuvre spécialisée dans les règles de l'art. Les ouvertures de tranchées seront implantées de façon à limiter au maximum l'impact des travaux sur le revêtement actuel.

Article 4 : L'entreprise Charles Queyras TP a la charge de la signalisation de son chantier dans les conditions prévues par l'instruction interministérielle sur la signalisation routière. Elle sera en outre responsable de tous les dommages et accidents pouvant résulter des travaux.

Article 5 : L'entreprise Charles Queyras TP est chargée de la remise en état, à l'identique, des voies communales dès la fin des travaux.

Article 6 : Copie du présent arrêté sera transmise à l'entreprise Charles Queyras TP pour information.

A Châteauroux-les-Alpes,
Le 13 mars 2025

Le Maire,
Jean-Marie BARRAL

